

Les procédures de maintenance de la LGVS servent de recommandation dans la branche et sont utilisées par les membres comme le standard de la profession.

Extincteur à poudre

Extincteur rechargeable

Emplacement

- Placement, Accessibilité, Protection contre les grosses chaleurs, Froid
- Agent d'extinction correct
- L'agent d'extinction suffit-il
- Des conditions ou exigences officielles existent-elles
- L'extincteur est-il utilisable par les personnes présentes (poids)

Etat général

Contrôle visuel, Impression générale

- Réservoir ou armature de tête déformée ou abîmée
- Protection de surface du réservoir défailante (corrosion)
- Age de l'extincteur (max. 20 ans)

Travaux à effectuer

Armature de tête / Fermeture

- Dévisser la tête du réservoir sans pression et nettoyer
- Vérifier que l'appareil est intact (fissures, déformations, dommages mécaniques, corrosion)
- Remplacer les joints d'étanchéité et le disque / opercule d'éclatement
- Vérifier que les dispositifs de déclenchement sont opérationnels
- Vérifier si les conduites de pulvérisation sont endommagées, s'assurer qu'elles sont opérationnelles
- Vérifier conduite d'amenée de l'agent d'extinction, tuyau, s'il y en a un, pistolet avec pulvérisateur vérifier fissures, rainures, décolorations, dommages et la libre circulation de l'agent d'extinction

Cartouche de gaz

- Vérifier le poids et la quantité de remplissage
- Vérifier que l'appareil est intact (corrosion, filetage)

Disponibilité opérationnelle

- Vérifier si la poudre d'extinction est toujours correcte optiquement (humidité, formation de grumeaux)
- Vérifier si la date de péremption de la poudre d'extinction est dépassée (max. 12 ans)
- Remplir le réservoir (poudre d'extinction conforme au type d'extincteur, quantité selon les prescriptions du fabricant)
- Visser la cartouche de gaz dans l'armature de tête
- Fermer correctement le réservoir
- Plomber l'armature de tête
- Nettoyer l'appareil extérieurement

Les procédures de maintenance de la LGVS servent de recommandation dans la branche et sont utilisées par les membres comme le standard de la profession.

Étiquettes

- Contrôler qu'elles sont correctes, complètes et lisibles
- Remplir étiquette de contrôle (propre à l'entreprise)

Défauts

- Supprimer les défauts – employer des pièces de rechange conformes au type d'extincteur
- Si la réparation n'est pas possible – informer le client et reporter l'état défectueux (informer le client des risques possibles)

Administration

- Reporter les travaux effectués dans la forme appropriée (History)
- Enregistrer pour la prochaine maintenance
- En plus des contrôles de disponibilité opérationnelle, une maintenance périodique doit toutefois être effectuée tous les 3 ans au minimum.